sur un total de 125 bâtiments ayant pris part à la grève. Les négociations se poursuivent et l'on espère trouver prochainement une solution. Si d'autres renseignements nous parviennent ce soir, ils seront communiqués aux sénateurs.

Le sénateur Argue: J'aimerais joindre ma voix à celles des sénateurs McDonald et Perrault, pour souligner un fait que beaucoup d'entre vous connaissent, j'en suis sûr. La Commission canadienne du blé perd chaque jour des ventes à la suite de ce débrayage. Depuis l'arrêt de la navigation, il y a pour 450 millions de dollars de céréales en attente; cette grève met donc en péril l'économie de l'Ouest et l'ensemble de l'économie canadienne. Le leader du gouvernement a fait une déclaration qui me rassure et je suis sûr qu'il sera le porte-parole de tous les sénateurs en signalant au gouvernement l'urgence de la question.

Le sénateur Flynn: Il s'agit d'intérêts et d'aspirations régionaux.

LE DISCOURS DU TRÔNE

MOTION D'ADOPTION DE L'ADRESSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend l'étude, interrompue le jeudi 12 octobre, du discours que Son Excellence le Gouverneur général a fait à l'ouverture de la session, et de la motion d'adoption de l'Adresse présentée par le sénateur Rizzuto, appuyé par le sénateur Bird.

(2020)

[Français]

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, le discours que j'ai à prononcer traditionnellement à l'occasion du discours sur l'Adresse en réponse au discours du trône est, à tous points de vue pour moi, le plus pénible.

Le vote d'hier m'a suggéré que j'aurais pu me dispenser de participer à ce débat. Après tout, le peuple s'est prononcé. Il a donné son avis sur le discours du trône et sur la politique du gouvernement. Mais ce vote, de toute façon,—cela fera plaisir à mon ami, le sénateur Denis,—aura raccourci mes commentaires, peut-être pas suffisamment, mais, il les aura tout de même raccourcis. Il les aura également adoucis parce que, vous me connaissez, je n'aime jamais frapper quelqu'un qui est par terre. Car on connaît ma nature très tendre.

Le sénateur Langlois: Angélique.

Le sénateur Flynn: Oui, angélique,—j'accepte volontiers la suggestion du sénateur Langlois.

De toute façon, nous commençons une session qui ne devrait pas avoir lieu. Je crois que le gouvernement se dira après coup qu'elle n'aurait jamais dû avoir lieu.

A quelque chose tout malheur est bon. Je me console donc du fait que cette dernière session,—oui, c'est la dernière, je pense bien,—de cette législature, aura donné l'occasion à leurs Excellences, le Gouverneur général et Mme Léger, de venir rencontrer le Parlement une autre fois avant la fin de leur terme d'office. Cela me donne l'occasion de leur offrir, au nom de l'opposition officielle, nos hommages respectueux et le témoignage de tous pour la façon admirable, voire même courageuse, dont ils se sont acquittés de leurs difficiles et délicates responsabilités. Nos vœux les meilleurs les accompagnent et les accompagneront lorsqu'ils quitteront Rideau Hall

pour une retraite bien méritée et fort heureuse, nous l'espérons.

L'autre consolation, évidemment, sera le fait que cette session aura prolongé la présidence de l'honorable Renaude Lapointe. L'an dernier, au début de la dernière session, alors que les rumeurs d'une élection à l'automne de 1977 venaient d'être dissipées, je lui avais indiqué la même réaction. Qu'elle aussi accepte nos hommages et l'assurance de notre entière coopération.

J'ai eu, l'autre soir, l'occasion de faire quelques commentaires au sujet des discours des motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je les renouvelle: mes félicitations pour une tâche accomplie dans des circonstances plutôt pénibles.

J'ai commencé à préparer ces notes seulement ce matin. Étant donné les événements d'hier, je me disais à quoi bon essayer de dire d'avance ce qui pourrait ne pas avoir d'à-propos du tout.

Je me suis interrogé sur la nature des propos que les circonstances suggèrent. Si celles-ci eussent été normales, comme par exemple l'an dernier, ou il y a deux ans, j'aurais parlé directement des mesures décrites dans le discours du trône en regard de la situation économique et politique que traverse le pays. Je ferai certainement allusion à ces questions, mais, dans une perspective qui invite le vote très net de non-confiance que le gouvernement vient de se faire asséner par près d'un million d'électeurs. C'est une autopsie, en vérité, de la défaite qu'il vient de subir dont je voudrais esquisser quelques traits.

En général, je dirais que le gouvernement s'est fait dire par l'électorat de quinze comtés situés dans toutes les régions du Canada qu'il en a assez de la façon cavalière et malhabile dont il traite la population et s'attaque aux graves questions de l'heure.

Envisageons d'abord l'attitude du gouvernement vis-à-vis la population. Il a envers elle une attitude désinvolte. En effet, depuis au-delà d'un an, nous sommes sous la menace d'élections générales qui n'auront maintenant vraisemblablement lieu qu'au printemps de 1979, et peut-être plus tard, comme je l'indiquerai tout à l'heure.

On se rappelle que le gouvernement est venu tout près de déclencher des élections l'automne dernier, et ensuite qu'il nous a indiqué qu'elles auraient lieu au printemps de cette année. Souvenez-vous de la situation qui prévalait au Parlement avant l'ajournement de Pâques. On nous bousculait. On nous disait: pressez-vous. Adoptez les lois pour permettre la tenue d'élections au mois de juin. Puis, à un moment, en mai, si je ne me trompe, un sondage défavorable au gouvernement fait que l'élection est reportée. Là, on parlait de juillet ou du début de septembre. Dans cette éventualité, le gouvernement, au début de juin, présente son Livre blanc et le bill C-60 touchant la réforme constitutionnelle. L'intention est claire de fournir un sujet de débat pour la campagne électorale, destiné à distraire l'électorat de la gravité des problèmes économiques et de la maladresse du gouvernement à s'y attaquer.

Suit un autre sondage, encore une fois défavorable. Peutêtre vaut-il mieux reporter l'élection en octobre ou au début de novembre.